

Fête de l'école – Samedi 24 juin

Voici le déroulé de cette journée festive :

- **10 heures** : Ouverture du portail – Merci de laisser passer les enfants en premier pour qu'ils puissent regagner leur classe tranquillement et se préparer. L'entrée sera soumise à la présentation du bracelet jaune au personnel de sécurité. Sans bracelet jaune l'entrée ne sera pas possible. Nous n'aurons pas le temps de traiter les cas particuliers donc merci de bien veiller à avoir votre bracelet.
- **10 heures 30 minutes** : Début du spectacle – Comme chaque année les places ne seront certainement pas suffisantes. Merci à chacun d'entre vous de permettre, à tous, de voir leur enfant. Attention le spectacle se déroule dans la cour du bas ! Deux escaliers permettent l'accès à cette cour. Un des escaliers sera réservé aux enfants qui leur permettra d'accéder à leur scène. Cet escalier ne sera en aucun cas accessible aux parents même pour faire une vidéo ou prendre des photos. Le spectacle sera filmé comme chaque année. Nous vous remercions donc de ne pas essayer d'y accéder. Nous sommes tous là pour passer un bon moment !
- **11 heures 45 minutes** : Fin du spectacle Discours de Mme Biola et de l'APEL
- **12 heures – 12 heures 30 minutes** : Installation des jeux pour la kermesse. Pendant ce temps l'APEL vous offrira un petit verre de cidre et aux enfants un sirop à l'eau. Merci de respecter ce temps pour que nous puissions installer les jeux dans de bonnes conditions. Votre aide est la bienvenue !
- **12 heures 30 minutes – 17 heures** : Kermesse – Nous avons besoin de vous pour tenir les stands !
- **17 heures** : Rangement – Nous avons aussi besoin de vous.



Fonctionnement de la kermesse :

La réussite de la kermesse dépend de nous tous. Les stands sont tenus par les parents, il est donc important que chacun consacre un peu de son temps (créneau de 30 minutes minimum) pour que les enfants puissent jouer. Il sera possible de manger à l'école, pour cela nous nous chargeons d'une partie de la nourriture (frites, saucisses, merguez, nuggets (nouveau), glaces, bonbons, pop-corn) et de quelques boissons. Nous comptons sur vous tous, pour apporter des quiches, cakes, gâteaux, chips, etc... Nous avons besoin de vous pour le barbecue et le lancement des précuissons des frites. Par ailleurs, il ne sera pas proposé de gobelet pour les boissons. Des gobelets consignés au prix de 1€ seront disponibles au stand APEL, vous avez aussi la possibilité de ramener vos propres gobelets.



Comment accéder aux stands :

- Les stands sont accessibles en échange de cases (présentes sur les tickets). Les tarifs seront affichés et le nombre de cases pour y participer seront cochées sur les tickets. Nous faisons un tarif dégressif en cas d'achat de plusieurs tickets. Pas de monnaie sur les stands, tout passera par le stand APEL en cas de besoin... Les tickets sont à acheter en prévente sur le site Hello Asso et remis à vos enfants le vendredi 23 juin (si commande passée au plus tard le jeudi à 20 heures). Passé cette date, il sera toujours possible d'en commander sur le site Hello Asso mais ils seront à retirer au Stand APEL le samedi. Il sera aussi possible d'en acheter sur place auprès du stand APPEL (Pensez à prendre de la monnaie), mais nous vous conseillons fortement de les acheter avant. Les tickets non utilisés ne sont pas remboursables ni reportables sur l'année suivante.

Pour les stands deux fonctionnements sont possible :

- Le stand ne rapportant pas de smileys (ex : château gonflable)
- Le stand rapportant des smileys (ex : pêche aux canards)



Mais à quoi sert le smiley ? A retirer des cadeaux au stand smiley (classe de GS). Vos enfants pourront alors échanger leurs smileys par des cadeaux dont la valeur en smiley sera indiquée.

Et la tombola ? Pour ceux qui connaissaient les tickets de tombola des années passées, cette année ils sont remplacés par des enveloppes surprises qui seront à acheter directement sur place au prix de 2 € ou en échange de 4 cases ou 4 smileys. Des jolis lots, vous attendent, alors nous espérons vous voir nombreux !



A quoi sert l'argent récolté ?

A financer les projets présentés lors de l'assemblée générale de début d'année comme une participation financière au projet sport de l'école, la ludothèque, la solidarité aux familles, etc.... Pour en connaître tous les détails, n'hésitez pas à venir lors de la prochaine assemblée générale ! Notre association est à but non lucratif et l'argent récolté participe à la communauté éducative.

Merci à tous

L'APEL de St Vincent de Paul